



Le fil Rouge

Mars
2024

Une égalité à portée de volonté

Dans toutes les entreprises et administrations, quel que soit leur métier et leur niveau hiérarchique, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus, sans parler des violences sexistes et sexuelles.

Toujours un quart en moins !

Aujourd'hui, tous secteurs confondus, les femmes gagnent toujours un quart de salaire en moins que les hommes. C'est comme si chaque jour, elles arrêtaient d'être payées à 15 h 40 et travaillaient gratuitement le reste de la journée. À la retraite, elles sont de nouveau pénalisées car leurs pensions sont inférieures de 40 % en moyenne à celles des hommes !

Même si elles tendent à se réduire, les inégalités salariales persistent.

Pire : en temps de crise, l'écart stagne – voire progresse. De nombreuses études montrent que l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mis en place en 2019, n'améliore en rien la situation.

Faire exploser la « boîte de verre »

Ensemble, il est possible de faire exploser la « boîte de verre » dans laquelle les femmes sont enfermées et qui creuse les inégalités, en s'attaquant :

- au « plancher collant », dû au temps partiel et à la précarité qui amène de nombreuses femmes à passer leur vie au Smic (56 % des smicard-es sont des femmes) ;
- aux « parois de verre », qui concentrent les femmes dans des emplois à prédominance féminine dévalorisés et sous-payés ;
- au « plafond de verre » : même si elles sont de plus en plus qualifiées, les femmes occupent peu de postes à responsabilité ;
- au sexisme et aux violences sexistes et sexuelles au travail et en dehors, qui entraînent des conséquences dramatiques sur la vie et la carrière des femmes et qui creusent encore plus les inégalités.

Pour conquérir l'égalité professionnelle, la CGT Adecco revendique:

La revalorisation de tous les métiers à prédominance féminine pour qu'enfin le principe « un salaire égal pour un travail de valeur égale » s'applique.

La fin des temps partiels subis.

La revalorisation du Smic à 2100 € bruts .

La révision de l'index égalité, pour faire toute la transparence sur les inégalités et permettre de sanctionner les entreprises qui discriminent – c'est d'ailleurs une nouvelle obligation de la Directive européenne sur la transparence des rémunérations que la France doit devra transposer au plus tard le 7 juin 2026.

La fin des systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes qui pénalisent davantage les femmes .

La fin de la discrimination salariale sur la carrière pour de réels déroulements de carrière.

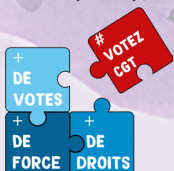
L'allongement des congés maternité, paternité et d'accueil de l'enfant.

CONTACTER LA CGT ADECCO

Ne pas hésiter à nous joindre avant qu'il ne soit trop tard. Pour le moindre conseil, accompagnement ou assistance.

Raphaël (Nord): 06 66 15 97 54. Murielle (Ouest): 06 82 04 11 19.

Nabil (ÎdF): 06 26 22 75 76. Géraldine (Est-Sud): 06 11 30 42 17



#JevoteCGT



CGT Adecco
263 rue de Paris, case 460, Montreuil, France
01 55 82 89 80

Mail: syndicat.cgtadecco@gmail.com

Site: cgtadecco.fr

FB: CGT Adecco